

Lettre d'information électronique de la Fédération des sociétés de musique d'Alsace
N° 52 - novembre 2016

EDITO

Des projets qui nous portent... des écoles de musique dont la situation nous inquiète...



La nouvelle session de formation à l'encadrement des pratiques collectives musicales et le projet « *on va vous faire marcher* » compteront parmi les temps forts de la saison 2016/2017 de notre fédération.

Fruits d'un travail de diagnostic des besoins les plus prégnants de nos territoires, d'une réflexion collective menée avec les nombreux partenaires qui s'associent à nos projets, ils approfondissent des sujets que nous affirmons comme prioritaires :

- la formation de nos membres jusqu'à la professionnalisation d'une partie de nos cadres
- l'appropriation du patrimoine
- la vitalisation des répertoires
- la capacité à travailler en réseau avec les acteurs de notre environnement.

Soit autant de préoccupations dont dépend le plein exercice des rôles culturel et sociétal des sociétés de musique et que notre mouvement fédéral se doit de porter avec force.

Je veux relever la richesse des contenus de la formation à l'encadrement, l'enthousiasme que suscite la perspective de profiter de la lumière médiatique des journées du patrimoine et des « lumières artistiques » d'Andy Emler, avec qui nous avons le plaisir de travailler à nouveau.

Ces réjouissances n'effacent malheureusement pas les nombreux témoignages qui nous viennent en s'intensifiant, sur la situation de nombreuses écoles de musique de notre territoire.

Effritement des effectifs, coûts, baisse des aides publiques, statuts des enseignants, pérennité dans des paysages en mutation... C'est leur avenir qui s'hypothèque, ce sont des liens culturels et sociaux qui se fragilisent sur nos territoires.

Ces témoignages font écho au récent colloque « *Education, enseignement, pratiques artistiques et la musique dans tout ça ?* », dont les actes sont maintenant disponibles sur fsma.com et dont je vous recommande la lecture... en vous incitant au passage à sensibiliser les décideurs de votre territoire sur ces thématiques essentielles à l'avenir de notre mouvement.

De notre côté, nous sommes, plus que jamais, engagés et militants dans ces domaines essentiels pour l'avenir.

François HUMBERT
Président de la FSMA

Sommaire :

ACTES DU COLLOQUE
Éducation, enseignement,
pratiques artistiques, et la
musique dans tout ça ?

FORMATION
Encadrer des pratiques collectives
musicales : un métier !

PATRIMOINE ET CRÉATION
On va vous faire marcher !

**DIRECTION DE CHŒUR ET
HANDICAP**
du 07 au 09 février à
Illkirch-Graffenstaden

CONCOURS DE CHANT
D'Stimme

ATELIER-SPECTACLE 2017
Théâtre du Peuple
à Bussang (88)

LA CMF EN 2017
Nouveautés

FORMATION
Enseigner la musique aux
personnes handicapées

CONCOURS CMF
Harmonies de très haut niveau

CONCERT DE FIN D'ANNÉE
CFMI de Sélestat

Direction de chœur et handicap

Du 07 au 09 février 2017 à Illkirch-Graffenstaden (67)

L'objectif de cette formation est de donner les clés de fonctionnement d'un atelier de pratique vocale collective avec un public de personnes en situation de handicap ou un public mixte. Comment diriger ? Comment adapter sa pratique aux situations de handicap ? Comment concevoir et encadrer une séance, aménager un cadre de travail et créer un contenu adapté ? Gratuit sur inscription. Ce stage fait partie de l'opération « *Pratiques musicales et handicaps* » cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds social européen.

www.missionvoixalsace.org (dans le cadre de la Plateforme MVA-FSMA et en partenariat avec l'INECC).

Actes du colloque

Education, enseignement, pratiques artistiques, et la musique dans tout ça ?

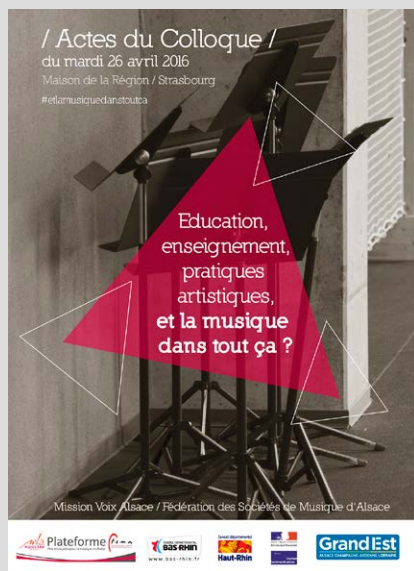
A Strasbourg, le 26 avril 2016, la Maison de la Région a accueilli plus de 140 participants au colloque organisé par la plateforme MVA-FSMA.

A l'origine de ce colloque on trouve une préoccupation partagée par Mission Voix Alsace et la FSMA concernant l'articulation entre l'éducation artistique et culturelle (EAC), les enseignements artistiques spécialisés et les pratiques musicales. Les enjeux humains, culturels et sociaux de ces trois domaines nous invitent à y réfléchir ensemble pour faire un état des lieux et imaginer de nouvelles formes de développement.

Les actes du colloque synthétisent les exposés et débats, entre informations, échanges et imagination.

Téléchargez les actes :

www.fsma.com/actes-du-colloque.html



Formation

Encadrer des pratiques collectives musicales : un métier !

Face aux mutations auxquelles sont confrontés les réseaux et les structures musicales, il convient de former une nouvelle génération de professionnels, capables de prendre en compte les réalités de terrain ainsi que des aspects artistiques, pédagogiques, juridiques, économiques...

La plateforme MVA-FSMA, en partenariat avec l'ADIAM 67 et le CDMC 68, propose une formation professionnelle à visée qualifiante qui se déroulera de février à mai 2017 (66 heures de formation sur des week-ends et des temps de congés scolaires)

Pour qui ?

- Vous êtes, (ou désirez être) directeur, enseignant dans une école de musique ou un conservatoire, en charge des pratiques collectives, instrumentales ou vocales
- Vous êtes (ou désirez être) chef de chœur, chef d'orchestre d'harmonie, d'ensemble instrumental ou vocal
- Vous souhaitez consolider votre poste par le développement et l'élargissement de vos compétences

Pourquoi ?

- Contribuer à garantir une meilleure employabilité dans les territoires
- Mettre en perspective la pratique professionnelle avec les attentes du terrain
- Livrer les outils nécessaires pour comprendre et aborder les enjeux du secteur musical d'aujourd'hui

Comment ?

- Élargir et développer ses compétences artistiques et pédagogiques (direction, répertoire...)
- Apporter des réponses aux besoins des réseaux de pratique et d'enseignement en favorisant l'innovation, la création et les rencontres
- Privilégier la dynamique de groupe tout en assurant un suivi individualisé

Les sessions se dérouleront à Colmar, Guebwiller, Saverne, Sélestat et Strasbourg.

Pour les salariés d'une structure cotisant à Uniformation, le coût pédagogique et les frais annexes sont pris en charge après accord des parties concernées.

Téléchargez la plaquette d'information : www.fsma.com/encadrement.html



Théâtre du Peuple à Bussang (88) - Atelier spectacle 2017

Le Théâtre du Peuple recrute des comédiens et musiciens amateurs pour son atelier spectacle qui se tiendra du 14 juillet au 27 août 2017. Vous souhaitez participer à cette aventure ? Deux stages, animés par Mélanie Moussay (soprano et maître de chant) et Gabriel Mattei (chef d'orchestre) sont proposés. Les 21 et 22 janvier 2017, répétitions d'airs célèbres d'Offenbach, improvisations de groupe et travail d'acteur autour des personnages de Feydeau. **Les 18 et 19 février 2017, stage à destination des contrebassistes, flûtistes, clarinettes ou altistes, qui sera l'occasion d'être sélectionné pour faire partie des musiciens amateurs qui constitueront l'orchestre de la pièce.** Contactez Clélie Bagard au 03 29 61 62 47 Plus d'informations : www.fsma.com/actualite.html

D'Stimme

Concours de chant

L'OLCA (Office pour la Langue et la Culture d'Alsace) et France Bleu Elsass s'associent pour lancer un concours de chant radiophonique, auprès des artistes dialectophones. Le concours d'Stimme s'adresse à tous les artistes, amateurs ou semi-professionnels, sans limite d'âge, en solo ou en groupe. Tous les genres musicaux sont acceptés. Les seuls impératifs sont de chanter en langue régionale d'Alsace, peu importe la variante et de n'avoir jamais sorti aucun album.

L'inscription au concours est gratuite.

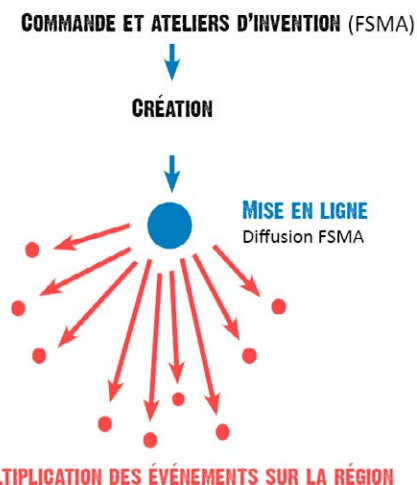
Plus d'infos : www.olcalsace.org



Patrimoine et création

On va vous faire marcher !

Ce projet, porté par la FSMA, consiste en la conception et la mise en œuvre d'une série de manifestations visant à couvrir le territoire alsacien à l'horizon 2017, avec un point d'orgue durant les journées du patrimoine du 3e week-end de septembre. « *On va vous faire marcher !* » - *Créer le patrimoine*, a l'ambition de mettre en mouvement le monde musical amateur et ses partenaires professionnels, autour de la valorisation du patrimoine existant et de la création du patrimoine de demain.



DÉMULTIPLICATION DES ÉVÉNEMENTS SUR LA RÉGION

Patrimoine :

- Mise à disposition de partitions reconstituées ou retrouvées lors des travaux de recherches historiques de la FSMA. Ces partitions seront mises en ligne libres de droit et accessibles à tous.
- Téléchargements de partitions historiques européennes (fin XIX^e, début XX^e), du domaine public.

Création :

- Commande au jazzman Andy Emler d'une pièce « *On va vous faire marcher !* », qui sera mise en ligne, libre de droit dans des versions adaptables pour des formations très diverses.
- Atelier d'invention animé par Andy Emler avec un groupe de jeunes créateurs, qui débouchera sur la réalisation de pièces nouvelles, mises en ligne courant 2017.

Ce travail, partagé avec le plus grand nombre d'ensembles et orchestres amateurs, leur permettra, durant les journées du patrimoine, d'investir les lieux ouverts au public, avec un double matériel musical : patrimoine d'hier et patrimoine de demain (créations).

Nous invitons fortement les ensembles musicaux, les collectivités et les lieux emblématiques (monuments, mairies, etc.) à se rencontrer pour que, dès 2017, la musique soit présente durant les journées du patrimoine (troisième week-end de septembre) au même titre que toutes les autres richesses.

« *Les amateurs, élément fort du patrimoine régional* »

Cet événement est ouvert à tous ! Plus d'informations sur www.fsma.com (rubrique « actions culturelles »)

Formation : enseigner la musique aux personnes en situation de handicap

Du 1er au 3 mars 2016 à Plappeville (57) avec Magali Viallefond

Encadrer une activité musicale avec des personnes en situation de handicap suscite de multiples interrogations. Cette formation permettra aux stagiaires de vaincre leurs a priori, de mieux saisir la diversité des situations de handicap, de comprendre les spécificités et les besoins des personnes handicapées, de définir un projet pédagogique adapté, puis de mettre en pratique une activité musicale avec des membres du centre de rééducation professionnelle l'ALPHA de Plappeville. Public : professeur de musique toute discipline, musicien intervenant, éducateur.

Dans le cadre de la Plateforme MVA-FSMA et en partenariat avec l'INECC - Mission Voix Lorraine.

Plus d'infos : www.missionvoixalsace.org

Concours d'orchestre d'harmonie de très haut niveau

Du 17 au 23 juillet 2016

La CMF, en partenariat avec l'Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent (AFEEV), s'engage dans la valorisation des orchestres d'harmonie de haut niveau !

Entre octobre 2016 et mai 2017, des sélections sont organisées afin de désigner l'orchestre d'harmonie français du plus haut niveau qui représentera la France à l'European Championship for Wind orchestras (ECWO) le 26 mai 2018 à Bruxelles.

Plus d'infos :

www.cmf-musique.org

La CMF en 2017

Nouveautés

L'année 2017 s'annonce comme une année synonyme de changement, dans un but unique : mettre le musicien au centre de la stratégie de développement de la CMF afin de mieux répondre à ses besoins. Découvrez trois nouveaux projets pour 2017 :

- Une licence CMF, afin de développer un esprit fédérateur et offrir aux adhérents de la CMF des avantages privilégiés et des tarifs préférentiels auprès de partenaires musicaux.
- Une nouvelle fédération CMF-MA (musiques actuelles), afin de pouvoir accueillir tous les acteurs culturels non-membres des fédérations régionales ou départementales reconnues par la CMF, musiciens, seuls ou en petit groupe, pour qu'ils puissent eux aussi intégrer le réseau national de la CMF et bénéficier des mêmes avantages.
- Un CMF magazine revisité, avec un nouveau contenu et une maquette entièrement retravaillés, afin de s'adresser directement à tous les membres des structures adhérentes de la CMF.

Concert de fin d'année

CFMI de Sélestat - 09 décembre

Le CFMI vous invite au concert de fin d'année de ses étudiants, le vendredi 09 décembre 2016 à partir de 19h30, 10 boulevard de Nancy à Sélestat. L'entrée est libre (dans la limite des places disponibles), sur réservation : cfmi@unistra.fr / 03.68.85.73.80.



Afin de pouvoir profiter de ces nouveaux supports proposés par la CMF, les structures devront s'assurer que l'ensemble de leurs coordonnées et celles de tous leurs adhérents (nom, email, photo d'identité, adresse postale de correspondance) soient bien enregistrées dans CMF Réseau. L'envoi de CMF magazine et la création de la Licence CMF seront ensuite mis en place automatiquement.

Vous n'avez plus vos codes d'accès à CMF Réseau ? Adressez un mail à estelle@fsma.com.

Plus d'infos : www.cmf.opentalent.fr



Fédération des sociétés de musique d'Alsace

2 rue Baldung Grien 67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 35 11 25

fsma@fsma.com - www.fsma.com

La FSMA, centre de ressources partenaire de la DRAC, de la Région Grand Est, du Conseil départemental du Bas-Rhin et du Conseil départemental du Haut-Rhin

